

la Face du Club

Newsletter Officielle du Club



GOLF CLUB
THUMERIES - MONCHEAUX

Numéro 2



« Le golf est 20% de technique et mécanisme, les autres 80% sont philosophie, humour, tragédie, romance, mélodrame, amitié, camaraderie, contrariété et conversation »

Grantland Rice
journaliste sportif, poète et
essayiste américain † 1954



Assemblées Générales de la SCI et de l'ASGTM au 21 avril !

Réservez dès maintenant le 21 avril pour nos AG. Comme vous pouvez le constater, la date **est placée plus tard que d'habitude suite** au récolement (c'est-à-dire la vérification exhaustive des pièces administratives) demandé par le greffier. Pour le gérant de la SCI il s'agit plus particulièrement de fournir les pièces d'identité en cours de validité de chacun de détenteurs des parts de la SCI. A ce jour il manque toujours env. 40 justificatifs !

Et après l'effort le réconfort, nous nous retrouvons après les AG pour un dîner au Clubhouse.

Compétitions de la Ligue

Le samedi 8 avril et dimanche 9 avril notre Golf a l'honneur d'accueillir 2 compétitions de la Ligue. Il s'agit des pré-qualifications de la promotions Messieurs (samedi) et des Mid-Amateurs (dimanche). Pour les MESSIEURS, les équipes classées de 1 à 13 seront autorisées à s'inscrire à l'épreuve de promotion au golf des Templiers les 6 et 7 mai. Pour les MID, les équipes classées de 1 à 12 seront autorisées à s'inscrire à l'épreuve de promotion des 17 et 18 juin au golf de Caen.

Les négociations avec les parcours de la région pour que nos membres puissent y jouer sont en cours.

Keep calm & play bridge

Savez-vous que le golf de Thumeries vous offre la possibilité de vous INITIER ou de vous PERFECTIONNER ... ou plus en tous cas de vous amuser ... au BRIDGE le mardi matin et le samedi matin, de 10 heures à midi, au club house.

Michel Glot, joueur du club de bridge d'Henin Beaumont, pédagogue né, vous guidera avec son humour et sa bonne humeur !!!

Venez tester !

Pour tout renseignement, vous pouvez vous rapprocher de Françoise Dumoulin

Nouvelle règle – merci Dustin Johnson

Dès cette année, la Fédération Française de golf a adopté pour toutes ses compétitions fédérales la nouvelle règle locale relative au déplacement accidentel d'une balle sur le green.

Cette règle locale sera valable pour toutes les compétitions fédérales : Championnats de France par équipes, Championnats de France des Jeunes, ainsi que les Promotions et les Grands Prix et également pour toutes les compétitions du Club !

Mais saviez-vous que c'est grâce à Dustin Johnson que cette règle était créé ?

LES FAITS

Lors du dernier US Open, disputé à Oakmont en Pennsylvanie, Dustin Johnson est en course pour le titre. Durant le dernier tour, sur le green du 5, sa balle semble s'être déplacée. Il appelle immédiatement l'arbitre, mais il est difficile de déterminer si c'est le joueur qui est à l'origine du déplacement ou si ce dernier s'est produit de lui-même, du fait de l'extrême rapidité des greens. La seconde option est privilégiée et Dustin joue sa balle là où elle se trouve. Mais au 12, les arbitres reviennent vers lui pour l'informer qu'il risque d'écopier d'un coup de pénalité s'il est avéré qu'il a touché sa balle et cause son déplacement. A ce moment-là, Dustin Johnson est en tête du tournoi ... avec un coup d'avance.

LE COMMENTAIRE

Entre la complexité des règles en question et le très mauvais timing choisi par l'USGA, l'épisode du « Dusingate » a provoqué une grande vague de protestation outre-Atlantique. Les deux instances dirigeantes du golf mondial, le R&A et l'USGA, ont donc décidé de rédiger une règle locale modifiant les règles 18-2, 18-3 et 20-1, et de l'appliquer à compter du 1^{er} janvier 2017 : lorsque la balle d'un joueur est sur le green et que celle-ci ou la marque-balle sont accidentellement déplacés par le joueur, son partenaire, son co-compétiteur, leurs caddies ou leurs équipements, aucune pénalité n'est encourue et la balle doit être replacée là où elle se trouvait. Pour Dustin Johnson, tout s'est bien terminé. Malgré le coup de pénalité dont il a écopé au 18, l'Américain a remporté l'US Open 2016 avec trois coups d'avance. Et peut se targuer d'être à l'origine d'une évolution importante des règles de golf.

Crédits : Golf Magazine Mars 2017



GOLF CLUB
THUMERIES - MONCHEAUX

Le Bois Langlart - CD 8, 59239 Thumeries - Tel. 03 20 86 58 98
www.golfdethumeries.fr Contact : golfdethumeries@gmail.com

la Face du Club

Newsletter Officielle du Club



Et voici en image et dans le texte l'explication

Extrait des « Règles locales permanentes des épreuves fédérales amateurs » (Partie II)

8. Déplacement accidentel d'une balle sur le green

Quand la balle d'un joueur repose sur le green, il n'y a pas de pénalité si la balle ou le marque balle du joueur est accidentellement déplacé par le joueur, son partenaire, son adversaire ou n'importe lequel de leur cadet ou par leur équipement. La balle ou le marque balle déplacé doit être replacé comme stipulé par les Règles 18-2, 18-3 et 20-1.

Cette Règle Locale s'applique uniquement si la balle ou le marque balle repose sur le green et si tout déplacement est accidentel.

Note : S'il est avéré que la balle d'un joueur reposant sur le green a été déplacée par le vent, l'eau ou toute autre cause naturelle telle que les effets de la pesanteur, la balle doit être jouée comme elle repose de sa nouvelle position. Un marque balle déplacé dans de telles circonstances doit être replacé."

RÈGLE LOCALE : DÉPLACEMENT ACCIDENTEL D'UNE BALLE SUR LE GREEN

CE QUE CELA SIGNIFIE : Le comité en charge d'une compétition ou d'un terrain a maintenant la possibilité d'adopter une Règle Locale qui supprime la pénalité dans **tous les cas** où un joueur, un adversaire ou n'importe lequel de leur partenaire, cadet ou équipement déplace **accidentellement** une balle ou un marque-balle sur le green.

MISE EN APPLICATION | Ci-dessous des exemples où la Règle Locale s'appliquera :

SI : En se préparant à jouer un coup, un joueur provoque accidentellement le déplacement de la balle ...



ALORS : Pas de pénalité, et la balle doit être replacée.

SI : Un joueur laisse tomber accidentellement sa balle qui heurte et déplace le marque-balle ...



ALORS : Pas de pénalité, et le marque-balle doit être replacé.

SI : Un joueur laisse tomber accidentellement son marque-balle qui heurte et déplace la balle ...



ALORS : Pas de pénalité, et la balle doit être replacée.

SI : Un joueur tape sa balle accidentellement avec son pied et la déplace ...



ALORS : Pas de pénalité, et la balle doit être replacée.

EXCLUSIONS | Ci-dessous des exemples où la Règle Locale ne s'appliquera pas :

SI : Un joueur déplace accidentellement sa balle qui repose sur le parcours (fairway, rough, etc.) ...

ALORS : Pénalité d'un coup et la balle doit être replacée.

SI : Un joueur déplace ou relève intentionnellement sa balle sur le green sans avoir marqué sa position au préalable ...

ALORS : Pénalité d'un coup et la balle doit être replacée.